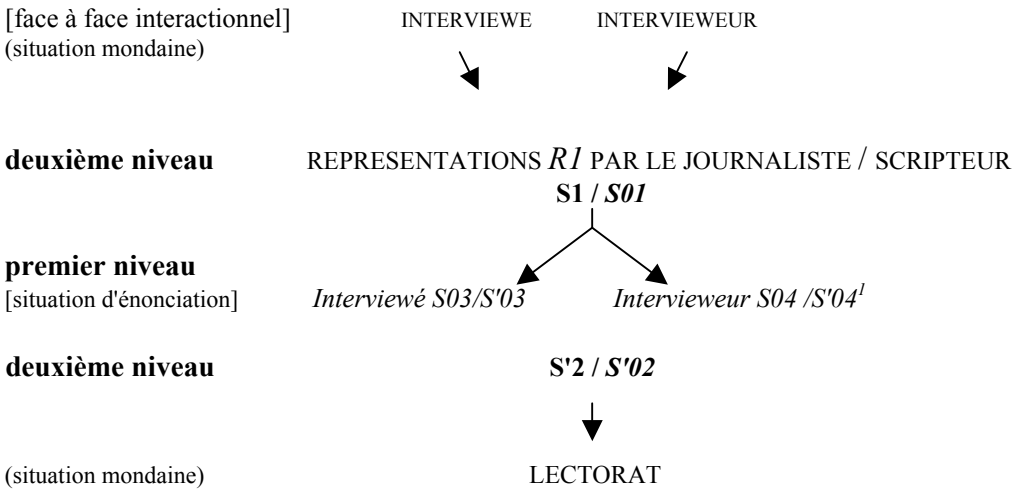
De l'utilisation du système d'adresse dans l'interview de presse écrite française

Chantal Claudel
Cediscor-Syled, Université Paris 3 - Sorbonne nouvelle
chantal.claudel@libertysurf.fr

Partant du mode de polyadressage mis en œuvre dans l'interview de presse, on présentera le dispositif de superposition des niveaux de réception des textes, pour dégager le fonctionnement des formes d'allocution.
C'est ainsi qu'on introduira, dans un premier temps, les mécanismes qui régissent le fonctionnement de l'interview en présentant la place accordée d'un côté à l'interviewé et l'intervieweur et de l'autre, celle qui revient au journaliste-scripteur et au lectorat, afin de cerner les différentes instances de réception pour être en mesure d'attribuer à qui renvoient, préférentiellement, les termes d'adresse utilisés. On procédera ensuite à l'approche quantitative et descriptive des formes linguistiques en tenant compte des figures, c'est-à-dire de l'interviewé, de l'intervieweur et du lectorat, auxquelles ces formes renvoient. On interprétera enfin la préférence accordée à tel ou tel marqueur linguistique, en considérant la spécificité des supports de diffusion des articles.

1. La place des différents intervenants

Une interview de presse est le fruit d'une mise en scène de double niveau. Lorsqu'on observe les mécanismes de ce genre d'article, on constate en effet, outre la mise en scène de la représentation interlocutive entre interviewé et intervieweur, une seconde relation entre le journaliste-scripteur et le lectorat.
Dans ce cadre, l'examen des textes nécessite que l'on considère non seulement la représentation interlocutive "donnée à voir" entre interviewé et intervieweur, mais également celle qui concerne le rapport existant entre le scripteur et le lectorat. Ce mode de positionnement différencié des instances peut être illustré de la façon suivante :



Ce schéma rend compte de la place occupée par les intervenants à des niveaux distincts. Il témoigne de la rencontre supposée[2] avoir eu lieu entre interviewé et intervieweur et renvoie,

par conséquent, à l'étape précédant la production de l'article auquel le lecteur n'a pas accès. L'instance de production et celle de réception des textes sont également présentes sous les traits du locuteur journaliste-scripteur (S1) et du co-locuteur lectorat (S'2). Ainsi, ce tableau met en avant l'ensemble des instances (interviewé, intervieweur, journaliste-scripteur et lectorat) perceptibles dans les textes à deux niveaux différents. Le premier niveau renvoie à une mise en scène interactionnelle construite par le journaliste/scripteur, dans laquelle interviewé et intervieweur occupent les places de co-énonciateurs (*S03/S04*). Quant au second niveau, il instaure un rapport de co-énonciation entre le scripteur et le lectorat (*S01/S'02*), l'article n'étant qu'une représentation interlocutive, que l'on vient de décrire comme relevant du premier niveau, destiné au lectorat.

Le format en dialogue proposé par le genre interview écrite favorise le croisement de différentes figures (celle de l'interviewé, de l'intervieweur, du journaliste-scripteur et du lectorat) et conditionne la présence, à la surface des textes, de formes allocutoires variées. Cependant, si le format de l'article et le profil de l'interviewé sont essentiels dans le choix de certains marqueurs, il semblerait que la nature du support de diffusion régisse en grande partie la préférence accordée à certaines expressions allocutoires plutôt qu'à d'autres, ainsi qu'on se propose de l'examiner.

2. Présentation du corpus

Pour confirmer la validité de cette hypothèse, on a eu recours à un corpus d'interviews issu de quotidiens d'information générale (*Le Monde* et *Libération*) et sportif (*L'Équipe*) et d'hebdomadaires d'information générale (*Le Point* et *Le Nouvel Observateur*). On a également examiné des articles provenant de mensuels aux orientations diverses. Outre un titre francophone (*Afrique Magazine*) et un autre féminin (*Elle*), des magazines spécialisés dans le cinéma (*Première*), dans le sport (*Wind* et *Planchemag*) et dans les manga et l'animation (*AnimeLand*) ont été consultés. Les extraits recueillis l'ont été dans des supports parus entre 1996 et 2003 de façon relativement aléatoire dans la mesure où le seul critère retenu pour l'analyse était que ces fragments contiennent des marqueurs d'allocution. Précisons, par ailleurs, que l'on a pris en compte non seulement les interviews question/réponse impliquant un seul interviewé, mais également celles engageant plusieurs interviewés. Comme on le verra, cet aspect n'est pas sans incidence dans la manifestation de certaines formes d'interlocution.

3. Lieux d'apparition des formes d'adresse et marqueurs privilégiés

Lorsqu'on entreprend de cerner les lieux où se manifestent les termes d'adresse dans l'interview de presse, on constate l'importance de leur présence dans les passages attribuables à l'intervieweur. Dans les extraits dus à ce dernier, nombreux sont en effet les tours contenant des marqueurs d'interlocution. Ce phénomène est étroitement lié au genre interview qui implique un rapport interlocutif dans lequel les positions des protagonistes sont pré-établies : l'intervieweur posant des questions à un interviewé qui y répond. La non réciprocité interlocutive de l'échange justifie, par conséquent, la place de questionneur laissée à l'intervieweur. Cette position et la multiplicité des interpellations qu'elle occasionne expliquent donc la variété de formes rencontrées dans les tours de ce dernier. Pour autant, cela ne signifie pas l'inexistence de termes d'adresse dans les extraits revenant à l'interviewé. Leur présence est néanmoins beaucoup plus rare, de même que certains des marqueurs employés ont un mode de fonctionnement assez spécifique.

Par ailleurs, lorsqu'on procède à l'examen des formes privilégiées, on constate également des pratiques différentes selon que les extraits sont attribuables à l'intervieweur ou à l'interviewé. Dans les unités de discours dues à l'intervieweur, c'est généralement aux pronoms de seconde personne du pluriel que le scripteur recourt pour positionner l'interviewé comme allocutaire. Cependant, les pronoms de seconde personne du singulier (ex. 1 et 4), le patronyme précédé d'un appellatif – *monsieur* ou *madame* – (ex. 2), le prénom (ex. 3 et 4) ou encore le statut ne sont pas exclus (ex. 5), comme le montrent les exemples suivants :

(1) W : *La figure ultime que **tu** aimerais réaliser ?*
V.J : Le double à une main
[Interview de Vidar Jensen par Wind, *Wind,* n°225S août 1999 p.87]

(2) AnimeLand : ***Monsieur LECLERC**,* Les Enfants de la Pluie *est le premier long métrage d'animation que vous réalisez pour le cinéma. En quoi votre travail est-il différent de celui d'un réalisateur de séries animées par la télévision ?*
[Interview de Philippe Leclerc par Fabrice Blin, *AnimeLand,* n°86, novembre 2002, p.32]

(3) AnimeLand : ***Bernard**, à l'époque de votre travail sur le clip Le Clash (NTM-2001), on a remarqué qu'il y avait de plus en plus de clips faisant appel à l'animation ou aux techniques de l'animation. Quelle est votre opinion à ce sujet ?*
[Interview des Paghaï par Walo, *AnimeLand,* n°86, novembre 2002, p.26]

(4) – *Dis-moi **Antoine**, depuis combien d'années fais-**tu** de la planche ?*
– J'ai commencé il y a cinq ans, au Yacht Club de Carnac.
– *C'est à ce moment-là que **tu** as attrapé le virus ?*
[Interview de F524, *Planchemag,* n°239, décembre 2001/janvier 2002 p.103]

(5) *Quel est **votre** programme, **cher président** ?*
Mon programme, c'est la promotion du sport, […]
[Interview de Christophe Hamon par Stéphane Arfi, *Planchemag,* octobre 1998 p.34]

En revanche, dans les segments revenant à l'interviewé, on rencontre principalement des pronoms de seconde personne du pluriel, et de façon plus marginale, des pronoms du singulier. La faible présence de formes allocutoires dans les extraits dus à l'interviewé est relative au fonctionnement du genre interview qui, comme on l'a mentionné plus haut, repose sur l'asymétrie du rapport interlocutif. Que les formes d'adresse soient moins présentes et, corrélativement, moins variées, est donc à mettre en relation avec cette contrainte générique.

4. Approche discursive des marqueurs

L'analyse du fonctionnement des marqueurs allocutoires mis en jeu par le journaliste-scripteur pour figurer les différents participants va consister en une présentation de la façon dont interviewé, intervieweur et lectorat peuvent apparaître sous les traits de l'allocutaire ; de même que l'approche du rapport interpersonnel fera l'objet d'une observation des modes d'alternance des marqueurs dans les fragments de l'intervieweur et de l'interviewé.

4.1. L'interviewé comme allocutaire

Les procédures mises en œuvre par le journaliste-scripteur pour figurer l'interviewé comme allocutaire sont assez abondantes au regard de celles destinées à rendre compte de l'intervieweur et du lectorat. Et si, comme cela a été évoqué, le fait que l'intervieweur ne soit qu'un faire-valoir n'est pas étrangère à cette situation, la nature du support joue, elle aussi, un certain rôle.

4.1.1. Le pronom de seconde personne "vous"

Dans la plupart des interviews écrites, c'est essentiellement dans des tournures comportant le pronom de seconde personne du pluriel *vous* que se réalise le signalement de l'interviewé comme allocutaire. Ce pronom marque la fonction communicative d'interlocuteur, le rôle actanciel de partenaire et parfois le pluriel. Dans le corpus, *vous* possède quatre valeurs qui peuvent s'associer : 1+2 / 1+3 / 1+4 :

1. *vous* s'oppose à *tu* pour signifier un niveau de relation poli. Il détermine par conséquent le rapport interlocutif qui est donné à voir entre interviewé et intervieweur et correspond au rôle communicatif ;

2. *vous* souligne le statut de destinataire de la personne impliquée dans l'énoncé. Tout en conservant son rôle actanciel, cette seconde valeur de *vous* isole le renvoi à une quantité plurielle pour ne marquer que le singulier. Cette configuration ne concerne que la mise en scène de l'interviewé ;

3. *vous* équivaut à *tu + X* et traduit non seulement le renvoi à la représentation de l'interviewé-allocutaire, mais également à celle d'un ou de plusieurs tiers. Dans ce cas, *vous* renferme une dimension plurielle ;

4. *vous* correspond à *tu + tu (+ tu)* et renvoie de façon personnelle aux individus mis en scène. Cette configuration superpose les valeurs 1 et 2, comme dans l'extrait qui suit où ce marqueur réfère aux trois interviewés en présence, Noiret, Marielle et Rochefort :

(6) ***Vous*** *n'en aviez pas marre de n'avoir jamais tourné ensemble ?*
[Interview de J.-P. Marielle, P. Noiret et J. Rochefort par Les Frères K, *Première,* mars 1996 p. 37]

L'association des valeurs 1+2 est la plus répandue. Par ce dispositif, le scripteur s'emploie à orienter la question vers un unique destinataire : l'interviewé. Ce *vous* peut parfois être renforcé par l'adjectif indéfini *même* ou la préposition *selon,* ce qui neutralise son éventuelle ambiguïté et apporte une dimension moins générale à l'interrogation :

(7) *Comment êtes-****vous*** *devenu un parieur ?*
[Interview de Frank Rosenthal par François Forestier, *Le Nouvel Observateur,* 7-13 mars 1996]

(8) *N'y avez-****vous*** *pas* ***vous****-même adhéré ?*
[Interview de François Léotard par Carole Barjon et Robert Scheinder, *Le Nouvel Observateur,* 7-13 mars 1996]

(9) *Le CSA pouvait-il faire quelque chose, selon* ***vous ?***
[Interview de Jacques Peskine par Odile Benyahia-Kouider, *Libération,* 19 mars 1996]

(10) *Selon* ***vous****, même si les indicateurs économiques repassent au vert et que l'emploi s'améliore, on ne consommera jamais plus de la même manière ?*
[Interview de Françoise Toulemonde par Brigitte Estrade, *Libération,* 22 mars 1996]

Si l'alliance que forment les valeurs 1+3 est plus rare, elle n'est cependant pas exclue, surtout lorsque l'interview se base sur les dires de représentants d'un groupe professionnel ou d'un parti politique. C'est alors le contexte qui dicte l'interprétation, comme dans l'ex. 11 où *vos* (dans *vos positions*) laisse entrevoir un renvoi aux positions de Madelin et de l'interviewé Léotard. Il en va de même pour l'occurrence 12, dans laquelle *vous* réfère en première instance aux adhérents de l'Uspa[3] et non à son seul Président-interviewé, les conséquences de l'application des quotas à la télévision ne pouvant revenir à ce dernier uniquement. L'occurrence 13 est plus édifiante encore, les *nous* compris dans la réponse de l'interviewé

établissant clairement la valeur collective du pronom *vous* entendu comme marqueur pluriel référant à l'interviewé et à son équipe de chercheurs :

(11) **N.O. –** *Lorsqu'on demande à Alain Madelin ce qui le sépare de* ***vous****, il répond que ça ne peut être une divergence d'idées, puisque depuis des années* ***vous*** *avez emprunté les siennes !*
F. Léotard. – Il y a quand même une certaine prétention à dire qu'il y aurait à l'UDF […] Je conseille beaucoup plus de modestie. Personne n'a le monopole des idées, surtout quand ces idées sont des formules.
N.O. – ***Vos*** *positions notamment sur la trop grande pression fiscale sont pourtant proches…*
[Interview de François Léotard par Carole Barjon et Robert Scheinder, *Le Nouvel Observateur,* 7-13 mars 1996]

(12) *Finalement est-ce que l'application des quotas à la télévision a été bénéfique pour* ***vous*** *?*
[Interview de Jacques Peskine par Odile Benyahia-Kouider, *Libération,* 19 mars 1996]

(13) ***Vous*** *étudiez toujours ce crâne en ce moment ?*
Toumaï nous a été prêté pour que nous puissions conduire d'autres études. La sonde ionique de Nancy nous permettra d'avoir une idée de son régime alimentaire.
[Interview de Michel Brunet par Nicolas Michel*, Afrique Magazine,* n°203/204 août 2002 p.75]

Le recours au pronom *vous* pour mettre en scène l'interviewé comme allocutaire est la procédure la plus utilisée dans le genre interview de presse écrite. Son emploi est à ce point répandu que cette forme peut être considérée comme l'expression allocutoire de base du genre.

4.1.2. Le pronom de seconde personne "tu"

De même que *vous*, *tu* correspond au rôle communicatif et met parallèlement en avant le rapport interlocutif de solidarité entre les intervenants. En ce sens, il s'oppose au *vous* de distance (cf. Brown & Gilman 1972), dès lors qu'employé de façon réciproque, il constitue la marque d'un rapport égalitaire. *Tu* signale donc le statut du destinataire et renvoie de façon personnelle à l'interviewé comme dans les occurrences 14 et 15, toutes deux extraites d'interviews de magazines spécialisés dans les sports nautiques :

(14) W : *Sur quels moves travailles-****tu*** *en ce moment ?*
P.V : Air spock et aerial duck jibe.
[Interview de Peter Volwater par Wind, *Wind,* n°225S août 1999 p.49]

(15) ***Tu*** *cherches sans cesse de nouveaux spots pour fuir la surpopulation dans les vagues et une fois découverts,* ***tu*** *les médiatises à fond… ce qui amène fatalement du monde ! C'est pas un peu curieux comme attitude ?*
Effectivement, c'est paradoxal, mais mon travail m'impose de trouver toujours de nouveaux clients, donc de « médiatiser », comme **tu** le dis, un spot. […]
[Interview de Pedro Bracar par Nicolas Martin, *Planchemag*, n°231, Avril 2001 p.70-72]

Dans le milieu de la planche à voile ou du surf, le tutoiement est de rigueur et ce, indépendamment du statut ou de l'âge de l'interlocuteur. Ce phénomène met, en outre, en relief la primauté de l'environnement contextuel dans lequel évolue l'interviewé sur des paramètres d'ordre sociaux établis entre individus (cf. Coffen 2002 : 238). Que la procédure soit celle privilégiée par les magazines *Wind* et *Planchemag* est donc en adéquation avec les pratiques de la communauté sportive que ces revues représentent.

4.1.3. Le patronyme accompagné de Madame ou Monsieur

L'adresse à l'interviewé peut aussi s'effectuer par le biais du patronyme accompagné de l'appellatif *monsieur* ou *madame*. Dans les occurrences 16 à 18, l'emploi du nom propre de l'interviewé comme mode d'adresse dans les séquences d'ouverture et, de façon moins systématique, dans les séquences de fermeture de l'interview illustre une utilisation spécifique du magazine *AnimeLand* :

(16) AnimeLand : ***Monsieur LECLERC***, Les Enfants de la Pluie *est le premier long métrage d'animation que* ***vous*** *réalisez pour le cinéma. En quoi* ***votre*** *travail est-il différent de celui d'un réalisateur de séries animées par la télévision ?*
[Interview de Philippe Leclerc par Fabrice Blin, *AnimeLand,* n°86, novembre 2002, p.32]

(17) AnimeLand : ***M. ARETOS***, *comment fait-on, quand on est français, pour rentrer à DreamWorks et se retrouver à travailler sur un film tel que Shrek ?*
[…]
AL : ***M. ARETOS***, *merci beaucoup !*
[Interview de Guillaume Aretos par Olivier Fallaix et Diane Superbie, *AnimeLand,* n°73, juillet/août 2001, p.38]

(18) AnimeLand : *Bonjour* ***M. SMITH*** *! Pouvez-****vous*** *vous présenter à nos lecteurs ?*
Jeff Smith : Bonjour. Je dessine un comics dont le titre est *Bone*. […]
[…]
AL : *Merci beaucoup,* ***M. SMITH*** *!*
[Interview de Jeff Smith par Matthieu Pinon, *AnimeLand,* n°75, octobre 2001, p.132-133]

L'examen de près d'une quarantaine d'interviews diffusées dans cette revue spécialisée dans les manga et les dessins animés confirme le recours à une forme d'adresse proche de ce que l'on rencontre dans des situations de face-à-face. Cet emploi, bien que peu recommandé en raison de sa connotation populaire (cf. Kerbrat-Orecchioni 1992 : 53)[4] est en effet fréquent en contexte oral. Mais, plutôt que d'y voir une démarche visant à rappeler certains aspects du face-à-face, on peut se demander si ce choix allocutoire n'est pas lié à un phénomène de traduction : l'emprunt culturel, lequel consiste à conserver des éléments de la langue de départ dans la langue d'arrivée au risque de donner au texte une tonalité exotique. En effet, *AnimeLand* étant une revue très largement tournée vers des productions japonaises, un grand nombre d'interviews le sont de Japonais. Et comme dans cette langue, l'une des formes d'adresse la plus répandue est de nommer l'allocutaire par son patronyme en l'accompagnant d'un terme permettant de déterminer sa position ou la qualité de la relation – formelle ou neutre – qui unit les interactants (cf. Claudel 2002 : 180), le choix de ce procédé peut donc être mis sur le compte de traductions du japonais au français. Par contagion, on peut supposer que la technique s'est transmise à d'autres interviews pour constituer un des traits caractéristiques des interviews de ce magazine. Mais pour être confirmée cette hypothèse nécessiterait une analyse diachronique des interviews de ce magazine.

4.1.4. Le prénom

Un autre mode d'adresse consiste à user du prénom de l'interviewé. Ce choix concerne les deux mensuels sportifs *Wind* et *Panchemag* (ex. 19 et 20) et touche, plus marginalement et de façon différente, le magazine *AnimeLand* (ex. 21 et 22) :

(19) Wind : ***Tony***, *qui es-****tu*** *?*
Tony Garcia : Je suis un mec qui ne voulais [sic] qu'une chose : être comme Léon (ndrl : Léon Bélanger) sur l'eau.
[Interview de Tony Garcia par Wind, *Wind,* n°238 octobre 2000 p.74]

(20) – *Dis-moi **Antoine**, depuis combien d'années fais-**tu** de la planche ?*
– J'ai commencé il y a cinq ans, au Yacht Club de Carnac.
[Interview de F524, *Planchemag,* n°239, décembre 2001/janvier 2002 p.103]

(21) AnimeLand : ***Marie-Martine**, bonjour ! Racont**ez**-nous d'abord comment **vous** avez débuté.* […]
AL : *Merci beaucoup.*
[Interview de Marie-Martine par Olivier, *AnimeLand,* n°73, juillet/août 2001, p.28]

(22) AL : *Merci pour ces éclaircissements **Bernard** !*[5]
[Interview de Bernard Montibert par Yvan West Laurence, *AnimeLand,* n°79, mars 2002, p.40]

Alors que l'emploi du prénom dans *Wind* et *Panchemag* va de paire avec le tutoiement, dans les interviews d'*AnimeLand*, cette utilisation n'entraîne pas l'effacement de la distance véhiculée par le pronom *vous*. C'est ainsi qu'à l'instar de ce qui se produit en situation de face-à-face, en français, « cesser de s'appeler Madame ou Monsieur n'implique pas nécessairement que l'on aboutisse au T[6] » (Coffen 2002 : 235).

Dans les autres supports analysés, l'emploi du prénom de l'interviewé est très rare. Lorsque cette forme allocutoire apparaît (ex. 23 à 25), elle est à mettre en relation avec le format de l'interview. Dans les articles impliquant plus d'un interviewé, le recours au prénom permet la mise en scène d'une dynamique interactionnelle orchestrée par l'intervieweur (ex. 23) ou l'un ou l'autre des interviewés (ex. 24 et 25) :

(23) ***Dominique**, votre personnage est le plus tragique de la trilogie. Quelle a été la scène la plus dure à tourner ? Celle de l'overdose ?*
Dominique / Non, même si je l'appréhendais beaucoup. […]
[Interview de Dominique Blanc, Catherine Frot et Ornella Muti par Sophie Grassin et Olivier de Bruyn, *Première*, n°311 - Janvier 2003 p. 68-75]

(24) **Marielle** [Exalté.] Et cette course entre les différents théâtres, c'est un grand classique. Ça n'existe plus, mais certains faisaient quatre cabarets dans la soirée, hein, **Philippe** ?
[Interview de J.-P. Marielle, P. Noiret et J. Rochefort par Les Frères K, *Première,* mars 1996 p. 40]

(25) **Rochefort** [Ravi.] Tu as très bien posé le problème **Jean-Pierre** : nous avions envie de faire CE film…
[Interview de J.-P. Marielle, P. Noiret et J. Rochefort par Les Frères K, *Première,* mars 1996 p. 39]

Car, dans les interviews rassemblant plus de deux participants, la mise en scène du propos ne repose pas sur l'axe unique : intervieweur/interviewé, mais elle nécessite un dispositif relationnel varié entre : intervieweur et interviewé A, interviewé B et/ou interviewé A, interviewé A et interviewé C, etc. Et si au cours d'interactions en face-à-face, la présence de plusieurs intervenants engendre un croisement ininterrompu de tours de parole qui oblige parfois de préciser à qui l'on s'adresse, dans le cadre de l'interview de presse, ce protocole d'échange est de nature différente. Comme la linéarité qu'impose la situation d'écrit permet d'ordonner les tours sans qu'il y ait chevauchement de paroles, interpeller nommément les interlocuteurs relève plutôt d'un mode de figuration du dynamisme interactionnel et ce faisant, d'une stratégie de crédibilité, dont la fonction est de faire-croire que l'interview livrée est en conformité avec l'interaction qui l'a précédée.
Dans les médias non spécialisés, la limitation de la démarche à des articles réunissant plus d'un interviewé fait apparaître la procédure comme un des traits distinctifs d'un sous-genre : celui dans lequel plus d'un interviewé est engagé.

4.1.5. Le statut

Bien que le procédé soit marginal, il convient de noter l'occurrence 26 extraite du magazine *Planchemag* en raison du choix allocutoire retenu portant sur la mention du statut de l'interviewé accompagnée du vouvoiement ; une initiative exceptionnelle dans ce magazine. C'est ainsi que pour amoindrir l'importance de la fonction mentionnée : *président* et la déposséder de sa valeur première, le scripteur lui adjoint l'adjectif *cher* porteur d'une tonalité un peu moqueuse. En usant de ce procédé, il neutralise l'inflexion solennelle de l'interpellation pour s'accommoder au style du magazine et au profil de son lectorat :

(26) *Quel est **votre** programme, **cher président** ?*
Mon programme, c'est la promotion du sport, et surtout du grand public, c'est-à-dire auprès de ceux que malheureusement nous fabricants et vous magazines ne touchez pas, ou plus ! […]
[Interview de Christophe Hamon par Stéphane Arfi, *Planchemag,* octobre 1998 p. 34]

La valeur de distance véhiculée par l'emploi du pronom *vous* est atténuée par l'utilisation quelque peu décontractée d'un appellatif. Ce procédé met en lumière une stratégie de compensation permettant de signaler le caractère inopportun du vouvoiement dans *Planchemag* et, ce faisant, illustre comment la distance est gommée à travers une stratégie de rapprochement – mise en place dans des tournures humoristiques – plus conforme à la tonalité habituelle du magazine.

4.2. L'intervieweur comme allocutaire

Compte tenu de la position attribuée à l'interviewé et à l'intervieweur dans le genre interview, la mise en avant explicite de la figure de l'intervieweur comme allocutaire, sous quelque forme que ce soit, est inhabituelle. L'utilisation d'un pronom de deuxième personne peut néanmoins être un moyen mis en œuvre par le scripteur pour manifester le désaccord de l'énonciateur-interviewé (S03) face aux positions avancées par l'intervieweur et ainsi, mettre en place une forme de dynamisme interactionnelle, comme en témoigne l'occurrence 27 :

(27) ***Tu** cherches sans cesse de nouveaux spots pour fuir la surpopulation dans les vagues et une fois découverts, **tu** les médiatises à fond… ce qui amène fatalement du monde ! C'est pas un peu curieux comme attitude ?*
Effectivement, c'est paradoxal, mais mon travail m'impose de trouver toujours de nouveaux clients, donc de « médiatiser », comme **tu** le dis, un spot. […]
[…]
*Pourquoi n'as-**tu** jamais posé ta griffe sur des planches de série ? Surtout qu'à un moment, ton frère Philippe était l'homme de chez Mistral France, ça aurait pu te faciliter la tâche…*
Aïe ! Bonne question… […] Etre libre dans son travail, être son propre patron, je n'aurais jamais pu fonctionner autrement.
Avec cette philosophie, pourquoi aurais-**tu** voulu que j'aille m'aliéner chez un gros producteur de flotteurs ?
[Interview de Pedro Bracar par Nicolas Martin, *Planchemag*, n°231, Avril 2001 p.70-72]

À moins que la procédure ne permette de structurer l'intervention de l'interviewé (S03). En effet, en dépit de son ambiguïté[7] la question de l'occurrence 28 comporte deux avantages spécifiques à l'interview de presse : elle est brève, ce qui ménage de l'espace pour l'interviewé, et elle nécessite l'explication de l'expression polysémique *sur quoi écrire* :

(28) *Sur quoi écrit-on ?*
Si **vous** parlez du contenu, encore une fois, il n'y a pas de règle. […] Si **vous** parlez du support, le grand gagnant, c'est le cahier […]
[Interview de Philippe Lejeune par Emmanuèle Peyret, *Libération,* 19 mars 1996]

L'adresse à l'intervieweur est en ce cas un moyen de recadrer la question et permet en outre d'introduire des éclaircissements destinés à nul autre qu'au lectorat qui, s'il n'apparaît pas explicitement dans l'énoncé 28, n'en est pas moins pris en considération par le scripteur.

4.3. Mode de figuration du lectorat

Il arrive cependant que le lectorat soit montré de façon plus éclatante sous les traits de l'allocutaire. C'est notamment le cas lorsque, dans les fragments de l'interviewé des pronoms allocutoires pluriels sont présents, alors que les questions de l'intervieweur comportent des marqueurs singuliers, ainsi qu'en témoigne l'occurrence 29. Outre l'utilisation non réciproque du tutoiement, l'adresse au lecteur est renforcée sur le plan pragmatique par l'acte de conseil véhiculé dans l'énoncé et sur le plan grammatical, par l'accord du participe passé *persuadés* :

(29) W : *Quelles sont les clefs pour être un bon freestyleur ?*
P.V : Avoir une super condition physique et beaucoup de confiance en soi. Si **vous** êtes persuadé**s** de passer le move, **vous** le réussirez.
W : *Quels sont **tes** tricks préférés ?*
P.V : J'aime beaucoup l'helicopter tack avec pirouette et le spock parce que ces manœuvres vont très vite. Le Lady Susan est aussi très radical mais celui qui me cause le plus de problème, c'est le goiter sur eau plate (cf. Stinger Wind 223)
W : *Est-il obligatoire d'avoir une planche de freestyle pour faire ces moves ?*
P.V : Non pour la plupart des figures **vous** pouvez utiliser une planche de vagues avec pas mal de volume. […]
[Interview de Peter Volwater par Wind, *Wind*, n°225S août 1999 p.49]

Dans les extraits 30 et 31, on constate que l'adresse au co-énonciateur-intervieweur (S'04) s'effectue à l'aide du verbe *savoir* et d'un pronom de deuxième personne, un moyen fréquemment utilisé pour relancer l'attention de l'interlocuteur. Pour autant, dans le cadre de l'interview écrite, il semblerait que ce mode de relance ne soit pas destiné au partenaire interlocutif le plus manifeste, soit l'intervieweur, mais qu'il soit orienté vers le destinataire de second plan qui n'est autre que le lecteur :

(30) **Vous** savez, toutes les relations que je me suis faites durant cette période ont été fondées sur l'instinct.
[Interview de Salman Rushdie par Philippe Trétiak, *Elle*, 4 mars 1996 p.20]

(31) I. Mihaileanu : *Je crois que vous avez rencontré Ionesco…*
E. Wiesel : En effet, c'était chez Manès Sperber, qui était pour moi une sorte de frère, de frère aîné. Savez-**vous** que son dernier projet était d'écrire un grand livre sur l'humour juif ? Malheureusement, il n'en a pas eu le temps.
[Interview de Elie Wiesel par Ion Mihaileanu, *Le Point,* n°1582 - 10 janvier 2003 p.106]

Ce procédé, s'il témoigne plus de la nécessité d'animer le texte, que du besoin de faire adhérer le partenaire interlocutif au propos, met en relief un trope communicationnel, par lequel le destinataire direct – en l'occurrence l'intervieweur S'04 – est relayé à la place de destinataire secondaire, tandis que le destinataire indirect – soit le lectorat S'02 – constitue le réel destinataire. Et l'on voit de quelle façon le lecteur peut occuper une place d'allocutaire.

4.4. Le rapport interlocutif entre interviewé et intervieweur

L'observation de la façon dont se croisent les formes d'adresse dans les différents tours permet de rendre compte de la représentation "donnée à voir", par le journaliste-scripteur, du rapport interlocutif qui se noue entre interviewé et intervieweur.

Le positionnement prédéterminé assigné aux intervenants dans le genre interview n'implique pas une asymétrie de la relation interpersonnelle entre ces derniers. L'utilisation réciproque des marqueurs est en effet largement répandue. Dans l'occurrence 32, on constate que le tutoiement en vigueur dans les tours de l'intervieweur trouve un écho dans les tours de l'interviewé. En 33, c'est le vouvoiement qui est tour à tour employé par l'intervieweur et l'interviewé :

(32) ***Tu*** *cherches sans cesse de nouveaux spots pour fuir la surpopulation dans les vagues et une fois découverts,* ***tu*** *les médiatises à fond… ce qui amène fatalement du monde ! C'est pas un peu curieux comme attitude ?*
Effectivement, c'est paradoxal, mais mon travail m'impose de trouver toujours de nouveaux clients, donc de « médiatiser », comme **tu** le dis, un spot. […]
[Interview de Pedro Bracar par Nicolas Martin, *Planchemag*, n°231, Avril 2001 p.70-72]

(33) N.O. *Les journalistes n'arrêtent pas de dire du mal de* ***vous****. Et* ***vous*** *continuez de les recevoir ?*
R. Courbis. Il faut bien. **Vous-**même, comme les autres, **vous** allez bien sûr m'enfoncer !
N.O. ***Vous*** *verrez. La critique, ça* ***vous*** *fait mal ?*
[Interview de Roland Courbis par Alain Chouffan, *Le Nouvel Observateur,* n°1800 6-12 mai 1999 p.134 et 136]

L'utilisation des pronoms allocutoires s'effectue donc sur la base de la réciprocité : *tu* impliquant un *tu* en retour, et *vous* un *vous*. Et, conformément à ce que l'on rencontre en français standard où « le *vous* reste bien ancré » (Coffen 2002 : 237), l'interview de presse use plus largement de ce pronom pluriel que de son pendant singulier.

L'emploi asymétrique des formes d'adresse dans l'interview n'est cependant pas exclu. Pour autant, cela ne signifie pas la mise en évidence d'un rapport hiérarchique dans la mesure où, comme l'illustre l'occurrence 34, le pronom *tu* est employé pour signifier le désaccord de l'interviewée vis-à-vis de la proposition avancée par l'intervieweur qu'elle convoque dans sa réplique (cf. Charaudeau 1992 : 145). Ainsi, dans cet extrait, *tu* explicite moins un rapport de pouvoir qu'une réaction émotionnelle – en l'occurrence la surprise – dont la dimension spontanée permet de neutraliser la portée :

(34) – *Sixième à Maribor en* ***vous*** *faisant plaisir,* ***vous*** *prendriez ça sereinement ?*
– **Tu** parles ! Ce serait une énorme frustration ! Énorme ! […]
[Interview de Laure Pequegnot par Patrick Lafayette, *L'Equipe,* 26 janvier 2003]

5. En guise de conclusion : l'impact du support de diffusion dans le choix des marqueurs

L'approche des formes allocutoires dans le corpus d'interviews examinées conduit à un certain nombre de réflexions sur leur fonctionnement dans ce genre médiatique. Etant partie de l'hypothèse que le support de diffusion influence le choix du système allocutoire, l'analyse a permis de confirmer le rôle de ce paramètre tout en tenant compte de l'importance et du profil de la cible visée.
C'est ainsi que dans l'interview de presse, les pratiques diffèrent selon la nature du support et sa fréquence de parution. En effet, dans les quotidiens et les magazines d'information générale, le mode allocutoire prédominant est le vouvoiement. Cette forme met en évidence un emploi tout à fait courant, en accord avec ce que l'on rencontre en français contemporain, où elle est considérée comme le pronom d'adresse de base (cf. Coffen 2003 : 223). La relation distante qu'elle instaure est à rapporter aux thèmes abordés dans ces journaux qui touchent des domaines variées (cf. Kerbrat-Orecchioni 1992 : 55) et, corrélativement, à l'importance de

la cible. Dans ce contexte, la mise en évidence d'un sentiment d'appartenance à une seule et même communauté entre l'interviewé et l'intervieweur, mais aussi entre la rédaction et ses lecteurs, est un aspect peu congruent pour le scripteur dont la visée est avant tout informative. Il en va différemment dans des revues spécialisées qui s'adressent à une cible bien définie. Le scripteur peut par conséquent d'autant mieux adapter la tonalité de ses articles à son public qu'il connaît précisément ses attentes et le milieu dans lequel il gravite. Dans *Wind* ou *Planchemag*, le tutoiement – largement répandu entre planchistes et/ou windsurfeurs – est une pratique langagière s'inscrivant dans la continuité de ce qui se passe sur le terrain, au cours de situations de face-à-face. C'est de la sorte que s'opère, par des procédures d'identification au modèle véhiculé par le groupe, une forme de complicité entre le journal et son lectorat.

Le nombre de lecteurs, ainsi que le contenu thématique des supports (varié ou limité) mettent en lumière la préférence accordée au vouvoiement dans les médias d'information générale à gros tirage et celle attribuée à des formes allocutoires diversifiées (tutoiement, prénom, patronyme, etc.) dans les revues spécialisées.

Bibliographie

• Brown, R. & Gilman, A. (1972) : « The Pronouns of Power and Solidarity », *Communication in face to face interaction, J. Laver et S. Hutcheson (ed.),* Penguin Books, 103-127

• Charaudeau, P. (1992) : *Grammaire du sens et de l'expression,* Paris, Hachette

• Claudel, Ch. (2002) : *Comparaison du genre interview de presse en français et en japonais : une approche énonciative et pragmatique à travers la notion translangagière de figure,* Thèse de doctorat nouveau régime, UFR des Sciences du langage, Université de la Sorbonne nouvelle-Paris 3

• Coffen, B. (2002) : *Histoire culturelle des pronoms d'adresse : vers une typologie des systèmes allocutoires dans les langues romanes,* Paris, H. Champion

• Grice, H.-P. (1979) : « Logique et conversation », *Communications,* n°30, 57-72

• Kerbrat-Orecchioni, C. (1992) : *Les interactions verbales.* Tome II, Paris, Armand Colin

[1] S01 : énonciateur rapportant ; *S'02* : co-énonciateur ; S1 : locuteur ; S2 : co-locuteur ; *S03 S04* : énonciateurs rapportés ; *S'03 S'04* : co-énonciateurs rapportés.

[2] En effet, la rencontre entre interviewé et intervieweur peut très bien ne pas avoir eu lieu, certaines interviews se déroulant par téléphone, par courrier, par mèle, etc.

[3] Union syndicale de la production audiovisuelle.

[4] A ce sujet, l'auteure renvoie à S. Weil (1983 : 12) qui précise que : « Dans les relations mondaines, on évitera le "Bonjour Madame (ou Monsieur) Durand" considéré comme particulièrement cordial à la campagne, dans le commerce et, surtout au masculin, dans les relations professionnelles. En ville, dans le monde, on dira "Bonjour Madame", Bonjour Monsieur" » (1992 : 53).

[5] Précisons que dans toute cette interview c'est le pronom de seconde personne du pluriel qui est utilisé.

[6] Tutoiement.

[7] Les maximes de quantité et de modalité de H.-P. Grice sont en effet transgressées.

Partant de l'idée que tout échange est le résultat d'efforts de coopération, H.-P. Grice dégage un principe de coopération auquel il associe les catégories suivantes : quantité, qualité, relation et modalité. À chacune de ces catégories correspond une des règles que voici : pour la catégorie de quantité : « 1. Que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis […] 2. Que votre contribution ne contienne pas plus d'information qu'il n'est requis » ; pour la catégorie de qualité : « N'affirmez pas ce que vous croyez être faux. » « N'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves. » ; pour la catégorie de relation : « Parlez à propos » ; pour la catégorie de modalité : « Soyez clair. » (1979 : 61)